

SYNTHESE DE L'ACTION

21RD1292 – L'IMPORTANCE DE LA NORMALISATION POUR LE SECTEUR DE L'EMBALLAGE BOIS

Bénéficiaire(s) du projet :

Commission Palettes FNB/SYPAL

Prestataire(s) :

En collaboration et partenariat avec AFNOR

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt :

20 000 €

Objectifs et contexte :

Les marchés de l'emballage en France sont l'agroalimentaire non liquide (41%), l'alimentaire liquide (29%), la santé/beauté (13%), les biens d'équipement (10%) et autres (7%). Le plastique, toutefois en légère diminution, domine le marché (33 %), suivi par le papier/carton (31 %), le métal (14 %), le verre (14 %) et le bois (8 %). **Bien qu'en dernière position, le bois qui inclut la production des palettes neuves et reconditionnées, des emballages légers et des emballages industriels, conserve une vraie stabilité au fil des années.**

Par ailleurs, le développement durable est un enjeu considérable pour le secteur de l'emballage, compte tenu de la progression du nombre d'emballages mis sur le marché et des déchets qu'ils génèrent. Par rapport à cet enjeu, le matériau bois a un rôle majeur à jouer : c'est un matériau biosourcé, issu d'une ressource renouvelable et les emballages en bois s'inscrivent depuis de nombreuses années au cœur de l'économie circulaire.

Les acteurs français du secteur de l'emballage bois, à travers la Commission Palettes de la FNB, s'impliquent donc fortement dans les travaux de normalisation.

Les enjeux de la normalisation à travers la commission de normalisation **AFNOR/H08F « Emballage »** sont, entre autres, de :

- *Faciliter les échanges avec les marchés clients, en garantissant le respect de caractéristiques dimensionnelles, la facilité d'usage ;*
- *Anticiper sur l'entrée en application du dispositif normatif ;*
- *S'inscrire dans les orientations de politique publique et les exigences spécifiées dans la réglementation française ;*

Patrice CHANRION assure la Présidence de la CN8 « Emballages » au sein de l'AFNOR, et le SIEL, le SEILA et la Commission Palettes de la FNB siègent à cette commission afin de défendre les intérêts des emballages en bois.

Ses missions sont, entre autres : l'examen systématique des normes en vue de l'actualisation de la collection, la révision des normes françaises et européennes inscrites au programme, le développement de nouvelles normes.

Principaux résultats obtenus :

En 2021, les activités et missions de la commission sont rappelées ci-après :

Au niveau international :

- ISO/TC 122 « Emballage » : 85 normes publiées et 13 projets de normes en cours
- ISO/TC 51 « Plateaux de chargement pour transport et manutention directe des charges unitaires » : 17 normes publiées
- ISO/TC 52 « Récipients métalliques légers » : 9 normes publiées
- ISO/TC 63 « Emballage en verre » : 32 normes publiées

Au niveau européen :

- CEN/TC 261/SC 4 « Emballage et environnement »
 - CEN/TC 261/SC 5 « Emballage primaires et de transport »
- ⇒ 30 normes européennes sont en cours de développement au sein de ce Technical Committee.

Au niveau national :

- Positionnement sur 30 examens systématiques de normes françaises
- Positionnement sur 2 examens systématiques de normes européennes
- Positionnement sur 4 examens systématiques de normes internationales
- Création d'environ 100 documents de commission,
- 3 réunions plénières,

Valorisation des travaux :

- Comptes rendus de réunions aux participants membres de la CN8
- Publication des normes révisées ou de nouvelles normes

Proposition de deux indicateurs pour évaluation (maximum ½ page) et analyse :

- Indicateur 1 :

Nombre de documents de normalisation étudiés : 36 examens systématiques

- Indicateur 2 :

Nombre de participants aux comités de normalisation : 15 personnes en moyenne

Enjeux de développement durable soutenus par le programme :

ENJEU 2 : Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité

ENJEU 3 : S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable

ENJEU 6 : Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité